



missillac-solidaire-ecologique-citoyenne.overblog.com

Association Missillac Solidaire Écologique et Citoyenne et ses élus municipaux et communautaires

Président : Joël COCARD 3 route de La Roche Bernard 44780 MISSILLAC

Elus de la commune de MISSILLAC : Claudine GUILLET, Soasig CHOCUN, Marcel LE BRONZE

Elue communautaire : Claudine GUILLET.

Intervention concernant l'extension de l'élevage porcin au GAEC du Pas de La Roche, **sis au 5 Les Tréaux 44530 SAINT-GILDAS DES BOIS**, à proximité de la commune de **MISSILLAC** et sur le territoire de la Communauté de Communes de **PONTCHÂTEAU – SAINT-GILDAS DES BOIS**.

Annexes :

— Annexe 1 :

- **Eau et Rivières de Bretagne du 03/04/2021**
- **Source** : <https://www.eau-et-rivieres.org/pollution-penze-avril2021>

— Annexe 1 Bis :

- **Extrait du magazine N°191 d'Eau et Rivière de Bretagne**
- **Source** : <https://www.eau-et-rivieres.org/pollution-penze-avril2021>

— Annexe 2 :

- **Extrait du journal France 3 Bretagne publié le 04/04/2021**
- **Source** : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/finistere/finistere-ecoulement-de-lisier-dans-une-riviere-il-nous-faudra-au-moins-dix-ans-pour-retrouver-un-tel-ecosysteme-2030341.html>

— Annexe 2 Bis :

- **L'Arrêté de La Maire de Carantec Interdisant la baignade et la pêche à pied du 03/04/2021**
- **Source** : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/finistere/finistere-ecoulement-de-lisier-dans-une-riviere-il-nous-faudra-au-moins-dix-ans-pour-retrouver-un-tel-ecosysteme-2030341.html>

— Annexe 3 :

- **Extrait du journal BREIZH-INFO du 05/04/2021**
- **Source** : <https://www.breizh-info.com/2021/04/05/162037/pollution-en-bretagne-une-riviere-bretonne-et-ses-poissons-victimes-dun-elevage-porcin/>

La Penzé anéantie sur plusieurs kilomètres !

03 avril 2021



(Photo AAPPMA de Morlaix)

La série noire de ce qui est pudiquement appelé « accident » se poursuit sur les rivières finistériennes ! Dernière victime en date, la Penzé a été touchée ce vendredi après-midi par un important déversement de lisier en provenance d'un des plus gros élevages porcins du département.

D'après nos informations, il semblerait qu'une opération de débouchage de canalisation mal maîtrisée aurait entraîné un déversement de dizaines – peut être centaines de milliers - de litres de lisier qui, faute de dispositif de rétention fonctionnel, ont terminé leur course dans un affluent rive droite de la Penzé.

Ce samedi matin, les pêcheurs, déjà mobilisés depuis vendredi après-midi avec les pompiers, et les services de l'Office français de la Biodiversité sont sur le terrain pour procéder à l'évaluation des impacts de ce déversement. La rivière est impactée sur sa partie basse avec de la mortalité piscicole d'ors et déjà constatée sur plus de 3 kms et des impacts à venir sur les activités conchylicoles présentes à l'estuaire.

La série noire se poursuit

Ce risque « accidentel » est malheureusement archi-connu des services de l'État. En effet, interpellé par Eau & Rivières de Bretagne, le Préfet de Région répondait que « les retours d'expérience des dernières années issus de la base ARIA, confirment que le nombre de pollutions accidentelles causées par ces déversements de lisier est élevé dans le Finistère » et un plan d'action a été présenté au Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologique (Coderst) en juillet 2018 par les services de l'État, consistant en des contrôles sur 20 exploitations ayant des fosses avec un indice de risque élevé combinant un grand volume, la proximité d'un cours

d'eau et un positionnement en surplomb prononcé. Le Jet, la Flèche, le point du Millier, le Quillimadec, le Stang, la Mignonne, le Naïc ont été depuis anéantis sur des kilomètres, le **Belon** il y a un mois !

Les élevages « industriels » bretons et les services de l'État semblent malheureusement incapables d'anticiper le moindre accident industriel. Et nos associations n'en peuvent plus de dénoncer ces faillites à répétition et exigent que nos rivières ne soient plus la variable d'ajustement de ce système. Car au rythme d'une dizaine de pollutions de ce type chaque année, on peut légitimement s'interroger sur le classement en bon état des masses d'eau finistériennes et sur la cohabitation de l'élevage industriel avec le bon état de nos rivières et de leur peuplement piscicoles !

Des mesures concrètes immédiatement

Eau & Rivières de Bretagne et l'**AAPPMA de Morlaix** déposeront plainte dans cette énième pollution, cela leur permettra d'accéder au dossier d'instruction et de mieux comprendre les négligences qui conduisent à ces déversements. Sans attendre les associations demandent que de **réelles enceintes de confinements** soient créées abords de chaque fosse à lisier et **que leur bon état de fonctionnement soit contrôlé dans les plus brefs délais par les services de l'État**. Les sentinelles associatives attendent par ailleurs une **réponse forte de l'autorité judiciaire** à la hauteur des enjeux écologiques et économiques : une véritable audience pénale, sans transaction financière avec les pollueurs.

Aller plus loin

[Dans cet article paru dans notre magazine 191 sur les poisons, nous vous expliquons les conséquences à long terme des pollutions au lisier](#)

[Lien : https://www.eau-et-rivieres.org/pollution-penze-avril2021](https://www.eau-et-rivieres.org/pollution-penze-avril2021)

Nota : Voir l'extrait du magazine n°191 joint

Les conséquences irrémédiables des pollutions au lisier

Le lisier répandu, par accident ou négligence, dans un cours d'eau est un réel poison pour le milieu. Avec des conséquences funestes et durables dans le temps.

La survenance d'un flux d'excréments de porc ou de bovins dans une rivière est traumatisante pour l'ensemble de la chaîne trophique. Azote, phosphore, potassium, calcium, magnésium, sodium, zinc, manganèse, soufre, bore, molybdène... les matières fécales relâchées dans nos rivières sont un cocktail complexe aux effets spectaculaires avec des conséquences durables dans le temps.

diète lorsque ces matières sont insuffisamment diluées. Elle peut prendre quelques heures, au fur et à mesure que la concentration se réduit vers l'aval. Toutes les générations sont touchées qu'il s'agisse d'alevins, de juvéniles ou de reproducteurs. A un empoisonnement chimique à l'ammoniaque s'additionne bien souvent un colmatage des ouïes qui ajoute un facteur d'asphyxie.

purement et simplement. C'est par exemple le cas de l'*Heptagenia sulphurea* et d'autres éphémérides d'eaux pures disparues de bon nombre de rivières bretonnes. Ce tassement de la biomasse disponible provoque à son tour des effets sur les populations de salmonidés. Leur taille moyenne s'adapte à l'indigence des protéines disponibles. A son tour cette évolution entraîne une réduction de la taille des reproducteurs et par voie de conséquence du nombre d'œufs par géniteur. C'est donc l'ensemble du stock, déjà altéré par les effets directs de la pollution, qui subit les années suivantes un tassement de sa capacité de renouvellement.

23 pollutions au lisier

dans le département du Finistère en 2018, 9 entre décembre 2017 et mai 2019 dans le seul Bas-Léon qui couvre entre 12 et 15 % du département. Les installations financées à grands frais par le Plan de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMPOA) à partir de 1994 craquent de toutes parts et s'additionnent aux négligences, incivilités et autres inaptitudes techniques à suivre des processus de gestion des effluents devenus trop complexes.

Les circonstances sont aggravées lorsque la pollution arrive par eaux basses de fin d'été. Les excréments animaux se déposent alors sur le fond et sont de nouveaux mis en mouvement lors de la première pluie d'automne occasionnant une seconde vague de mortalité.

Sur le moyen terme, des effets sur plusieurs années

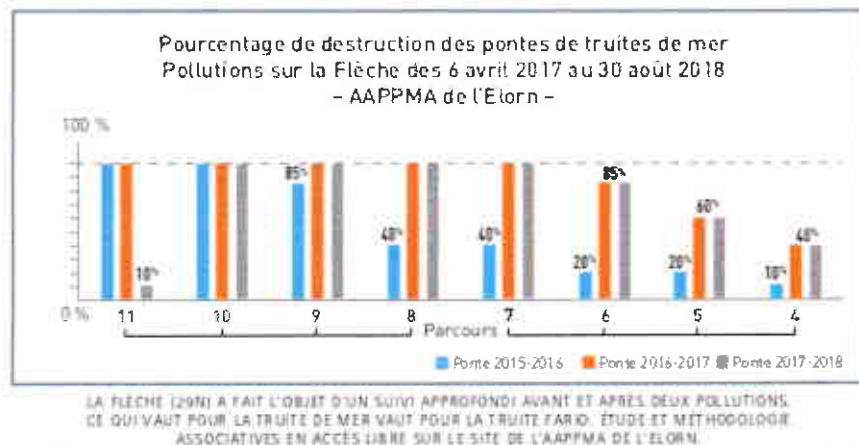
Les effets de la survenance d'un flux toxique ne laissent pas le milieu indemne. Certes une partie de la chaîne trophique se reconstitue mais elle s'affaiblit. Cet affaiblissement est quantitatif avec une réduction de la biomasse des invertébrés pénalisée par la dégradation des conditions physico-chimiques. Il est également qualitatif car certaines espèces emblématiques disparaissent

Sur le long terme, une réduction de la résilience face au changement climatique

Enfin, sur le plus long terme, les rivières altérées par les pollutions au lisier ont une capacité de résilience au changement climatique bien plus basse. La présence de matières fécales accroît significativement les dynamiques d'eutrophisation provoquées par des eaux basses et chaudes. Les blooms algaux, également présents dans les rivières, ont comme effet d'augmenter la température de l'eau d'une part, de consommer l'oxygène dissout dans l'eau d'autre part. L'ensemble du milieu souffre, les espèces menacées disparaissent. D'autres plus banales et inféodées à des milieux médiocres prennent leur place. C'est un message que les défenseurs des rivières seront amenés à répéter au cours de ces prochaines années : des eaux pures sont le premier facteur d'adaptation des rivières au changement climatique en même temps qu'un critère de bien-être social.

Sur le court terme, une destruction de l'essentiel des espèces vivantes

Lors de l'arrivée de ce flux dans la rivière les dommages sont funestes. La mort des poissons, qu'ils soient salmonidés ou cyprinidés est immé-



*Renaud Layadi,
membre de la Cle Flèche Bas-Léon*

Extrait du journal France 3 Bretagne publié le 04/04/2021

Finistère : écoulement de lisiers dans une rivière. “Il nous faudra au moins dix ans pour retrouver un tel écosystème”

Ce week-end des 3 et 4 avril, des dizaines de poissons morts ont été repêchés dans la Penzé, un petit fleuve situé près de Morlaix (Finistère). Un important écoulement de lisiers, qui proviendrait d'un élevage de porcs, serait à l'origine de ce drame environnemental.

Publié le 04/04/2021 à 15h17 • Mis à jour le 05/04/2021 à 14h46



Ce samedi, des dizaines d'espèces ont été repêchés morts dans la Penzé. • © AAPMA

[Finistère](#)

Une série noire qui se répète. Les “accidents” se poursuivent dans les rivières et fleuves finistériens. Ce vendredi, c'est la Penzé près de Morlaix, qui a été touchée. Selon les premières observations, **50m3 de lisiers auraient été déversés dans ce petit fleuve côtier du Léon.** “L'eau était noire, ça sentait l'ammoniaque, le lisier. C'est dévastateur. Les gens sur place était choqués, certains pleuraient”, se désole Philippe Bras, président de la Fédération Nationale de la Pêche en France (AAPMA) de Morlaix.

Des dizaines de poissons retrouvés morts

Vendredi 2 avril en fin d'après-midi, les pêcheurs donnent l'alerte. Ils ont repéré de la mousse dans la Penzé. Rapidement, pompiers et policiers arrivent sur place. Ils tentent de maintenir le flot qui s'écoule. Malgré leurs efforts, aujourd'hui, le constat est là : **plus de 3km de rivière détruite, le ruisseau voisin également. Les communes de Saint Pol de Léon, Roscoff, Carantec et Taulé sont touchées par cette catastrophe. Une rupture d'une fosse à lisiers d'un élevage de porcs serait à l'origine de cet incident.**

Et deux jours après, la colère ne redescend pas. Car à cause de cet incident, c'est toute une population qui va mettre des années à s'en remettre. *"Il nous faudra au moins dix ans pour retrouver l'écosystème que l'on avait"*, regrette Philippe Bras. Car dans cette rivière vivent des saumons, des truites, des lamproies, des aloses. **Ce samedi, des dizaines d'espèces ont été repêchées mortes. Des loutres y vivent aussi. Pour Philippe Bras : "Elles vont crever, c'est sûr".**

1 accident par mois dans le Finistère

Cet écoulement de lisiers s'inscrit dans une longue série de pollution. Depuis 5 ans, selon le [collectif Eau et Rivières](#), il y aurait en moyenne une pollution par mois, qualifiée *"d'accident"*, dans le Finistère. **Une cinquantaine en cinq ans.** *"A cette fréquence, ce ne sont plus des accidents, c'est de la négligence"*, affirme Mickael Raguènes, de l'association Eau et Rivières. Au téléphone, il nous énonce toutes les pollutions au lisier dans les rivières du département.

Le Jet asphyxié par plus de 100.000m³ de lisiers en 2018, les 40 tonnes de truites tuées dans le [Quillimadec](#) en 2019, la rivière du [Belon touchée le mois dernier...](#) *"Moi je veux bien que ce soit des accidents, mais quand ça survient 10 fois par an, on ne peut plus parler d'accident. Tantôt c'est un déversement qui a mal tourné, tantôt c'est l'éleveur qui est censé surveiller qui n'est pas là...Mais là ça commence à faire beaucoup"*.

Une plainte déposée

La Fédération Nationale de la Pêche en France va déposer une plainte mardi 6 avril. *"On ne peut pas laisser passer ça. Il faut porter plainte pour éviter une destruction massive comme celle-ci"*. **Selon la Fédération, 3.000 élevages "à risques" auraient été recensés dans le département.** *"On nous parle d'environnement tous les jours (...) on n'a pas le droit de les laisser tuer des espèces. On doit respecter notre patrimoine, notre cadre de vie. Vous vous rendez compte de ce qui s'est passé ? L'impact est beaucoup plus grave que ce que l'on pense. Cette fois-ci, on ne laissera pas passer"*, affirme le président de l'AAPMA de Morlaix.

L'association Eau et Rivières va également porter plainte. Elle va réfléchir à la suite des actions.

La [municipalité de Carantec a pris un arrêté](#) ce samedi afin d'**interdire la baignade et la pêche à pied sur les zones voisines de la Penzé.** *"Une pollution de matières fécales animales a été constatée à l'embouchure de la Penzé et cette pollution est susceptible de pouvoir dégrader la qualité des eaux de baignade et la qualité des coquillages sur l'estran de la commune"*.

Lien : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/finistere/finistere-ecoulement-de-lisier-dans-une-riviere-il-nous-faudra-au-moins-dix-ans-pour-retrouver-un-tel-ecosysteme-2030341.htm>

ARRETÉ DE LA MAIRE INTERDISANT LA BAINNADE ET LA PÊCHE A PIED

La Maire de la commune de CARANTEC,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-24, L.2212-1, L.2212 alinéa 5, L.2212-3 et L.2213-23 ;
- Vu le Code de la Santé Publique, et notamment les articles L.1332-1 et suivants et D.13332.14 et suivants ;
- Vu la demande émanant de l'Agence Régionale de la Santé Bretagne ;
- Considérant qu'une pollution de matières fécales animales a été constatée à l'embouchure de la Penzé et que cette pollution est susceptible de pouvoir dégrader la qualité des eaux de baignade et la qualité des coquillages sur l'estran de la commune,
- Considérant qu'il appartient à la Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à la préservation de la Santé Publique ;

ARRETE

ARTICLE 1 : A compter du 03 avril 2021, et ce pour une durée indéterminée, la baignade et le ramassage de coquillages sont interdits sur les zones voisines de l'estuaire de la Penzé : **Grande Grève, Varquez, Port, façade Ouest de l'île Callot.**

ARTICLE 2 : Cet arrêté est affiché en Mairie et diffusé sur les différents supports de communication de la commune.

ARTICLE 3 : La Directrice Générale des Services et la Police Municipale sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CARANTEC, le 03 avril 2021

La Maire,
Nicole SÉGALEN-HAMON.



Extrait du journal Breiz-Info du 05/04/2021



Le Finistère a de nouveau été frappé par une pollution environnementale ce week-end, cette fois-ci du fait d'un élevage porcin.

Samedi et dimanche, la Penzé a été sérieusement touchée par une pollution au lisier à hauteur de Taulé, à l'ouest de Morlaix. D'après l'association Eau et rivières de Bretagne, « une opération de débouchage de canalisation mal maîtrisée aurait entraîné un déversement de dizaines – peut être centaines de milliers – de litres de lisier ». [Des dizaines de poissons ont été retrouvés morts](#) par l'Association agréée pour la pêche et de protection du milieu aquatique du Pays de Morlaix (AAPPMA).

Voici ce qu'indique l'association dans le détail :

La série noire de ce qui est pudiquement appelé « accident » se poursuit sur les rivières finistériennes ! Dernière victime en date, la Penzé a été touchée ce vendredi après-midi par un important déversement de lisier en provenance d'un des plus gros élevages porcins du département.

D'après nos informations, il semblerait qu'une opération de débouchage de canalisation mal maîtrisée aurait entraîné un déversement de dizaines – peut être centaines de milliers – de litres de lisier qui, faute de dispositif de rétention fonctionnel, ont terminé leur course dans un affluent rive droite de la Penzé.

Ce samedi matin, les pêcheurs, déjà mobilisés depuis vendredi après-midi avec les pompiers, et les services de l'Office français de la Biodiversité sont sur le terrain pour procéder à l'évaluation des impacts de ce déversement. La rivière est impactée sur sa partie basse avec de la mortalité piscicole d'ors et déjà constatée sur plus de 3 kms et des impacts à venir sur les activités conchylicoles présentes à l'estuaire.

Ce risque « accidentel » est malheureusement archi-connu des services de l'État. En effet, interpellé par Eau & Rivières de Bretagne, le Préfet de Région répondait que « les retours d'expérience des dernières années issus de la base ARIA, confirment que le nombre de pollutions accidentelles causées par ces déversements de lisier est élevé dans le Finistère » et un plan d'action a été présenté au Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologique (Coderst) en juillet 2018 par les services de l'État, consistant en des contrôles sur 20 exploitations ayant des fosses avec un indice de risque élevé combinant un grand volume, la proximité d'un cours d'eau et un positionnement en surplomb prononcé. Le Jet, la Flèche, le pointe du Millier, le Quillimadec, le Stang, la Mignonne, le Naïc ont été depuis anéantis sur des kilomètres, le [Belon](#) il y a un mois !

Les élevages « industriels » bretons et les services de l'État semblent malheureusement incapables d'anticiper le moindre accident industriel. Et nos associations n'en peuvent plus de dénoncer ces faillites à répétition et exigent que nos rivières ne soient plus la variable d'ajustement de ce système. Car au rythme d'une dizaine de pollutions de ce type chaque année, on peut légitimement s'interroger sur le classement en bon état des masses d'eau finistériennes et sur la cohabitation de l'élevage industriel avec le bon état de nos rivières et de leur peuplement piscicoles !

Eau & Rivières de Bretagne et l'[AAPPMA de Morlaix](#) déposeront plainte dans cette énième pollution, cela leur permettra d'accéder au dossier d'instruction et de mieux comprendre les négligences qui conduisent à ces déversements. Sans attendre les associations demandent que de réelles enceintes de confinements soient créées abords de chaque fosse à lisier et que leur bon état de fonctionnement soit contrôlé dans les plus brefs délais par les services de l'État. Les sentinelles associatives attendent par ailleurs une réponse forte de l'autorité judiciaire à la hauteur des enjeux écologiques et économiques : une véritable audience pénale, sans transaction financière avec les pollueurs

L'agriculture intensive fait des ravages en Bretagne.

Et il ne fait pas bon dénoncer cela manifestement : [Morgan Large, journaliste spécialiste de l'industrie agro-alimentaire](#), qui travaille pour la Radio Kreiz Breizh (RKB), a ainsi retrouvé sa voiture avec les boulons des roues arrière dévissés. On lui reproche manifestement son témoignage dans le documentaire [Bretagne, une terre sacrifiée](#) – reportage particulièrement attaqué par un lobby créé par des grands groupes industriels de Bretagne. Diffusé en novembre 2020, il traitait du modèle agricole local et de ses écueils.

Une manifestation sera organisée en son soutien mardi à Rostrenen, dans les Côtes-d'Armor.

Lien : <https://www.breizh-info.com/2021/04/05/162037/pollution-en-bretagne-une-riviere-bretonne-et-ses-poissons-victimes-dun-elevage-porcine/>